

Accueil de Loisirs 9 ans et plus

Enfants nés à partir du 1er janvier 2012

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance : .../.../...



E.mail : _____

Allergie grave nécessitant PAI, précisez :

Votre enfant sera accueilli à **BLASLAY**

Semaine du 14 au 18 février

Semaine du 21 au 25 février

<i>Partons à la neige</i>			<i>Mardi Gras nous voilà !!</i>		
lundi 14 février	<input type="checkbox"/>			lundi 21 février	<input type="checkbox"/>
mardi 15 février	<input type="checkbox"/>			mardi 22 février	<input type="checkbox"/>
mercredi 16 février	<input type="checkbox"/>			mercredi 23 février	<input type="checkbox"/>
jeudi 17 février	<input type="checkbox"/>			jeudi 24 février	<input type="checkbox"/>
vendredi 18 février	<input type="checkbox"/>			vendredi 25 février	<input type="checkbox"/>

Petite charade

*Les bateaux naviguent sur mon premier.
Mon second est au bout du balcon.
Mon tout tombe en hiver.
Qui suis-je ?*



*Mon premier est le contraire de froid.
Mon second est la première syllabe de koala.
Mon troisième est le contraire de « le ».
Les enfants adorent en mettre sur les crêpes !
Viens fêter Mardi gras et me déguster.*



Attention, afin d'éviter le brassage des groupes et la propagation de la covid-19 les enfants qui sont accueillis à Blaslay ne pourront pas accéder à la garderie de Bellefois. Cependant une navette est mis en place le matin départ 8h30 et retour 18h00 le soir, en cas de retard l'enfant sera rapatrié sur Blaslay.

NAVETTE Bellefois ↔ Blaslay

MATIN : 8h30 Bellefois => 8h45 Blaslay
SOIR : 17h45 Blaslay => 18h00 Bellefois

Garderie Blaslay

MATIN : 7h30 à 8h30
SOIR : 18h à 18h30

Clôture des inscriptions le vendredi 04 février 2022.

Du 10 au 14 janvier la priorité est donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 04 février 2022.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour (sans les garderies)**, par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de **l'ARNOVEL**.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :

NE PAS REMPLIR
Reçu le :



Vacances scolaires 2022

Comment calculer votre quotient familial ?

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA (toutes les familles percevant des allocations familiales, aides au logement, prime d'activités...) nous prenons en compte le quotient familial indiqué par « CAF PRO » au moment de l'inscription. Merci de fournir un justificatif de l'année en cours. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal (QF > à 1201) est appliqué.**

Attention, au 1er janvier de chaque année les quotients familiaux sont remis à jour par la CAF et la MSA. Cela peut demander quelques jours le temps de l'actualisation.

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement sur 3, 4 ou 5 jours
(journées au choix à répartir sur une même semaine).

ATTENTION : la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

QUOTIENT FAMILIAL	Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou			Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter
	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	
-450	40,95 €	54,60 €	68,25 €	6,00€ au prix du forfait 3 jours
De 451 à 700	46,80 €	62,40 €	78,00 €	
De 701 à 850	52,20 €	69,60 €	87,00 €	8,00€ au prix du forfait 4 jours
De 851 à 1000	59,70 €	79,60 €	99,50 €	
De 1001 à 1200	62,70 €	83,60 €	104,50 €	10,00€ au prix du forfait 5 jours
+ de 1201	65,40 €	87,20 €	109,00 €	

Pensez à régler la cotisation pour l'année 2022
(valable du 01/01/22 au 31/12/22)

10,00€ par famille

Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3ème enfant (le plus jeune) inscrit au Centre de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs.

Réduction non applicable si l'un des 3 enfants participe à une autre activité (camp, semaine spécial ados) ou s'il est absent une ou plusieurs journées.

La famille réglera au minimum un forfait de 16€ pour 4 jours et 20€ pour 5 jours.

Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu (Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)	9,00 €	12,00 €	15,00 €
Chabournay	12,00 €	16,00 €	20,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	14,50 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix de la semaine. **N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.**

TRANSPORT

L'association se réserve le droit d'annuler le service de transport en cas d'un faible nombre d'utilisateur ou de l'évolution des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire actuelle. Si tel est le cas, les familles seront prévenues par mail au plus tard à la date de clôture des inscriptions. L'association invite alors toute famille rencontrant des difficultés liées à la suppression du service de transport à prendre contact avec l'Accueil de Loisirs afin qu'une solution lui soit proposée.

NAVETTE GRAND BUS ou MINI BUS : Bellefois – Blaslay – Bellefois

Bellefois Centre de Loisirs (8h30 / 18h00) – Blaslay Centre de Loisirs (8h45 / 17h45).

GARDERIES

A régler à la réception de la facture

BLASLAY, au centre de Loisirs	MATIN : 7h30 à 8h30	1,80€
	SOIR : 18h00 à 18h30	0,90€

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h30 sera facturé 2,00€ par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.

Horaire du centre de Loisirs « Petite Rivière » à Blaslay :

8h30 (possibilité de déposer les enfants jusqu'à 9h00)

18h00 (possibilité de récupérer les enfants à partir de 17h00)